



Le RAP

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée
des ennemis des cultures

AVERTISSEMENT | VIGNE

N° 9, 5 juillet 2018

- Développement phénologique (EL 15 à EL31) et évolution des degrés-jours.
- Premiers adultes de scarabée japonais observés.
- Maladies : présence de blanc sur grappes et observations de rougeot parasitaire.
- Coulure importante observée sur Vidal et St-Pépin.
- Aérez vos plants.

DÉVELOPPEMENT PHÉNOLOGIQUE

Sur l'ensemble des sites, les stades varient entre allongement de l'inflorescence (EL15) et baie de la taille d'un pois (EL31). Pour avoir plus de détails, vous pouvez consulter le document des [stades phénologiques régionaux](#) et celui de l'[évolution régionale des degrés-jours](#).

SCARABÉES JAPONAIS

Les premiers adultes de scarabée japonais ont fait leur apparition dans les vignobles de la Montérégie. Ces insectes de la famille des coléoptères se nourrissent de plus de 250 plantes, dont la vigne. Ils sont très gourmands et mangent le feuillage entre les nervures, ce qui peut parfois lui donner une apparence squelettique lorsque les scarabées sont nombreux.

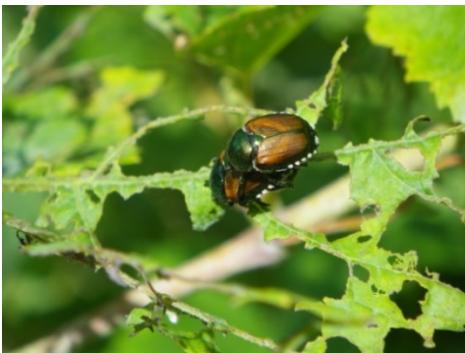
Comme mentionné à la page 3 de [l'avertissement N° 4](#) du 31 mai 2018, les [pièges Expando](#) sont parfois employés pour capturer les scarabées japonais. Malheureusement, ces pièges sont peu efficaces pour lutter contre cet insecte. Si vous les utilisez, assurez-vous de les vider régulièrement (au moins 2 fois par semaine), sinon vous risquez d'attirer plus de scarabées!

Les vignes établies et vigoureuses peuvent tolérer une défoliation relativement importante sans nuire à leur croissance ou à la qualité du raisin. Toutefois, si vous choisissez de traiter, sachez que trois insecticides sont homologués pour lutter contre le scarabée japonais dans la vigne. Parmi ceux-ci, le produit ALTACOR est celui qui représente le plus faible risque pour la santé (IRS), l'environnement et la faune auxiliaire (IRE). Consultez le [Guide des traitements phytosanitaire 2018 Vigne](#) pour plus de détails sur ces traitements.

Lorsque les scarabées sont peu nombreux, on peut les récolter à la main en les faisant tomber dans un seau d'eau savonneuse. Les rats laveurs, les moustiques et les oiseaux fournissent de l'aide en se nourrissant des larves dans le sol. D'autres ennemis naturels, soit des parasitoïdes et un champignon pathogène, existent également. Pour en savoir plus, consultez la fiche technique [Scarabée japonais](#) produite pour le RAP Pépinières ornementales et celle d'[IRIIS phytoprotection](#).



Jeune larve dans le sol
Photo : LEDP, MAPAQ



Adultes de scarabée japonais
Photo : Evelyne Barriault, MAPAQ



Dommages extrêmes sur des vignes
Photo : Evelyne Barriault, MAPAQ

MALADIES

Consultez le document [Gestion raisonnée des principales maladies de la vigne au Québec](#) pour savoir quand intervenir et le [Guide d'identification des principales maladies de la vigne](#) pour savoir comment dépister les principales maladies de la vigne (anthracnose, blanc, mildiou et pourriture noire).

Blanc : la Montérégie à risque!

Des observations de grappes atteintes de blanc ont été faites en Montérégie au cours de la dernière semaine. Pour les secteurs les plus chauds de cette région, le seuil d'accumulation de 600 degrés-jours en base 6 depuis le 1^{er} mars (risque élevé) est atteint depuis quelques jours. Ce seuil indique que le risque est présent pour tous les cépages, peu importe leur sensibilité à la maladie. Le dépistage régulier et la protection devront être planifiés. Les secteurs ombragés du vignoble sont à surveiller, puisqu'ils favorisent la prolifération du champignon. La maladie peut toucher toutes les parties vertes des plants : les feuilles, les tiges, les vrilles et les fruits.

Pour plus de détails sur la maladie, son dépistage et l'évolution des risques de chacune des régions, consultez le document [estimation des risques de blanc](#).

Pour vous aider dans vos interventions, consultez le [Guide des traitements phytosanitaires 2018 Vigne](#) ou le site Web de [SAgE pesticides](#).

Rougeot parasitaire

Des mentions de présence du rougeot parasitaire (taches rouge brique à la bordure ou au milieu du limbe des feuilles de la base à environ 1 m du sol) ont été faites par des collaborateurs en Montérégie-Est et en Montérégie-Ouest. Cette maladie n'affecte que les feuilles du plant. Cependant, selon son intensité, elle peut faire sécher complètement les feuilles et affecter la qualité et le rendement des récoltes.

La lutte contre le rougeot parasitaire est préventive. Pour les sites avec un historique, il faut intervenir pendant la période de risque, soit du stade 3 feuilles déployées (EL9) au stade nouaison (EL27), afin d'empêcher la pénétration du champignon dans les parties de la vigne. Il est possible d'intervenir en enlevant manuellement les feuilles atteintes, en ratissant celles tombées au sol et en brûlant le tout. Présentement, aucun fongicide n'est homologué pour lutter contre cette maladie. Les matières actives cuivre, folpet, mancozèbe ou métiram appliquées contre le mildiou auraient un effet contre le rougeot parasitaire. En cas de doute, consultez votre conseiller.



Plant de vigne atteint de rougeot parasitaire



Brûlures du limbe sur une feuille de vigne
Source : LEDP, MAPAQ



Brûlures importantes du limbe sur des feuilles de vigne

COULURE

La floraison est terminée sur les sites les plus chauds et le sera prochainement dans l'ensemble des sites. La nouaison semble assez bonne, mais les collaborateurs du réseau ont observé la présence de coulure plus ou moins importante sur les grappes des cépages St-Pépin et Vidal en particulier.

AÉREZ VOS PLANTS

L'humidité élevée que nous ressentons depuis quelques jours favorise le développement de certaines maladies. Maintenez une bonne aération autour de vos plants et dans vos plants de vigne pour en diminuer l'incidence; ces petits gestes rapporteront gros! Revoyez la page 4 de l'[avertissement N° 8](#) du 29 juin 2018 à ce sujet.

Cet avertissement a été rédigé par Karine Bergeron et Evelyne Barriault, agronomes. Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter [les avertisseuses du réseau Vigne ou le secrétariat du RAP](#). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.